

Cadre statutaire et affectation	
Catégorie	Cadre d'emploi
C	agents de police municipale
Filière	Quotité de travail
Police municipale	35/35
Service	Direction
Police municipale	DIRECTION GENERALE DES SERVICES
Missions du poste	
<p>Sous l'autorité de la responsable du responsable de service, vous exercez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Vous assurez également une relation de proximité avec la population.</p>	
Activités principales liées au poste	
<p>Missions principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Veiller au respect des arrêtés du Maire - Faire respecter le code de la route. - Surveillance générale de la commune. - Missions communes avec la Gendarmerie Nationale. - Sécurisation des festivités et manifestations sur la commune. - Assurer les missions de police judiciaire et administrative, - Réaliser des tâches administratives (rapports, procès-verbaux...) - Exercer les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et salubrité publiques sur l'ensemble de la commune. - Participer à la police de proximité » par la voie de l'îlotage en favorisant une relation d'aide, d'assistance et de protection auprès de la population. - Surveiller les bâtiments communaux et les établissements scolaires (lycées, collèges et écoles) - Appliquer et suivre les missions et les consignes confiées par la hiérarchie - Assurer les missions préventives et répressives de sécurité publique. - Missions dévolues à la PM. 	
Compétences requises	
Savoir-faire	Savoirs
<ul style="list-style-type: none"> • Travailler en commun et des relations humaines • Maîtrise de soi, sang-froid, pondération. • Etre organisé et avoir l'esprit de synthèse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonne connaissance des pouvoirs du maire, en droit pénal, code de la route et savoir rechercher et relevé des infractions. • Etre capable d'analyser et de gérer tout type de situation (adaptabilité). • Disposer de qualités rédactionnelles pour rédiger et transmettre des écrits professionnels • Maîtrise des moyens de protection : bâton de défense, taser, bombe lacrymogène

Dernière mise à jour : novembre 2020

<input type="checkbox"/> Accueil de l'établissement <input type="checkbox"/> Accueil sécurité <input type="checkbox"/> Agents biologiques <input type="checkbox"/> Amiante <input type="checkbox"/> Appareils de levage <input type="checkbox"/> Bruit <input type="checkbox"/> Chariot automoteur <input type="checkbox"/> Ecran de visualisation	<input type="checkbox"/> Electricité (habilitation) <input type="checkbox"/> Elevateur de personne <input type="checkbox"/> Engin de chantier <input type="checkbox"/> Equipement de travail (matériel) <input type="checkbox"/> Grue auxiliaire <input type="checkbox"/> Grues mobiles <input type="checkbox"/> Manutention manuelle (PRAP) <input type="checkbox"/> Pont roulant	<input type="checkbox"/> Sauveteur secouriste du travail <input type="checkbox"/> Signalisation de sécurité <input type="checkbox"/> Substances dangereuses <input type="checkbox"/> Produits chimiques <input type="checkbox"/> Echafaudage <input type="checkbox"/> Equipement de travail (EPI classe 3) <input type="checkbox"/> Autres (préciser) :
---	---	---

PROJET